

RECENSIONS

CHÉRIF Mohamed-Hédi : *Pouvoir et société dans la Tunisie de Husayn Bin 'Ali (1705-1740)*, Tunis, Publ. de l'Univ., 4ème série : Histoire, vol. XXIX, 2 tomes, 1984 et 1986, 377 et 299 pages.

Après le travail de Lucette Valensi sur les *Fellahs tunisiens ...* (cf. IBLA, 1980/2, n° 146, p. 377-380), nous saluons la publication de l'importante thèse de Doctorat d'État qu'avait soutenue M.-H. Chérif devant l'Université de Paris-Sorbonne en juin 1979. Cette thèse marque incontestablement un approfondissement de notre connaissance de l'histoire moderne de la Tunisie et, partant, du Maghreb en général. En nous présentant une réflexion de fond sur le système beylical à l'époque de Husayn Bin 'Ali (1705-1740), l'A. nous fait gravir quelques degrés dans la connaissance de cette période qui, à la lecture de son ouvrage, se révèle décisive pour le devenir de la Tunisie moderne, voire même contemporaine. Cette analyse magistrale d'une période si riche témoigne de la vigueur de l'historiographie tunisienne. Rien qu'à ce titre, elle fera date.

L'A. nous offre une véritable leçon de méthodologie. D'une rigueur scientifique implacable, il reste ouvert à toutes les théories et méthodes d'analyse sans pour autant perdre son indépendance de jugement. C'est ainsi que, tout en reconnaissant l'apport de la théorie segmentaire pour la connaissance de plusieurs aspects de la société du monde rural « enclavé », il critique les tenants de cette théorie (en particulier Lucette Valensi) quand ils essaient d'étendre le modèle segmentaire à toute la société sans exception et en l'occurrence au monde villageois et citadin. De même, si l'A. critique certaines notions marxistes en soulignant leur « caractère négatif ... et leur haut degré d'abstraction », il n'en fait pas moins appel à l'un ou l'autre concept marxiste pour interpréter certains des phénomènes historiques soumis à son analyse. Les moules théoriques préétablis sont refusés.

L'érudition de M.-H. Chérif éclate à chaque page de son texte et dans les notes discrètement rejetées à la fin de chaque chapitre. Il sait faire parler, à l'aide d'une critique serrée, une documentation certes abondante, mais parfois austère, peu explicite, donc pas toujours de facile interprétation. C'est le cas, entre autres, des registres fiscaux. En procédant, avec la patience et l'efficacité des fouineurs, à une confrontation continue des sources locales et européennes, l'A. réussit à maintes reprises à rectifier les données locales à la lumière des sources extérieures ou à rééquilibrer « l'interprétation des faits par les agents européens ... grâce aux données des sources locales, quand elles existent » (t. 2, p. 222).

Bien que monographie se rapportant au règne de Husayn Bin 'Ali, cet ouvrage dépasse, en fait, ce simple cadre. Les analyses de la société tunisienne et de ses rapports avec l'État intéressent, du moins indirectement, toute la période moderne : grâce aux nombreux aspects analysés en filigrane tout au long des chapitres et aux nombreuses réflexions auxquelles il invite, c'est toute l'histoire de la Tunisie durant l'époque moderne que l'A. enrichit et renouvelle.

La démarche adoptée est globalement chronologique : l'événement y côtoie l'analyse. L'architecture générale de l'ouvrage se présente comme suit : une partie centrale étudiée à fond la période du bey Husayn Bin 'Ali ; elle est précédée d'une longue partie introductive consacrée au XVIIème siècle (le prologue) et suivie d'un développement sur la survie du système beylical mis sur

pieds par ce même bey après 1740 (l'épilogue). La conclusion se veut une synthèse sur l'architecture globale du système beylical à l'époque moderne.

Dans l'introduction générale, l'A. définit à la fois ses objectifs et les limites de ses investigations. Sa problématique est centrée autour de la question des rapports de l'Etat beylical avec la société tunisienne avant la pénétration massive des influences européennes. L'A. a centré son attention sur le règne de Husayn Bin 'Ali, « petite fraction d'un vaste ensemble chronologique (l'époque moderne), par souci de faire oeuvre d'historien : cette limitation du champ de l'enquête nous permet de serrer les réalités de plus près et d'appréhender le rôle de la conjoncture courte, celui des hommes et de l'aléa historique, au-delà (ou en-deçà) du jeu des facteurs proprement structurels » (t. 2, p. 211).

La partie centrale examine et le processus d'édification et le fonctionnement du régime beylical fondé par Husayn Bin 'Ali. Deux phases principales marquent ce régime qui s'avère solide et durable : une phase de réussite de 1705 à 1728 et une, autre de faiblesse marquée par les troubles politiques de 1728 à 1740. L'A. examine les secrets d'une telle réussite « d'abord au niveau de l'événement, puis à celui des institutions et de leur fonctionnement de 1705 à 1728 » (t. 1, p. III). Ce sont, en premier lieu, des circonstances favorables (le discrédit d'Ibrâhîm al-Sarîf, la mise en déroute - principalement par le bey Husayn - des envahisseurs « algériens », la victoire de ce dernier sur ses rivaux notamment le dey Muḥammad Ḥūḡa al-Asfar) qui présentèrent Husayn Bin 'Ali comme sauveur au regard des habitants de la capitale surtout (t. 1, p. 113-143). Ce sont ensuite les différents appuis que le bey a su ménager à son régime tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. A l'extérieur, il défend l'autonomie de la Régence face au voisin algérien très entreprenant, acquiert une légitimité près de la métropole, établit des relations de paix ou de guerre avec les puissances européennes méditerranéennes (t. 1, p. 151-173). A l'intérieur, le règne de Husayn Bin 'Ali se distingue, par rapport à ceux de ses prédécesseurs mouradites et hafsidés, par une « centralisation » accrue du pouvoir grâce au développement des institutions economico-administratives (notamment le fermage ou *lizma*), à l'utilisation des tribus-makhsen et au détournement, au profit du régime husseinite, de vénérables institutions coutumières comme celle du cheikh (t. 1, p. 205-236). Il s'en distingue également par une « modernité » de l'Etat fondée principalement sur des emprunts à l'extérieur (usage de l'arme à feu, utilisation des techniques administratives fondées sur l'écriture et la comptabilité, collecte des surplus produits par le pays pour les introduire dans le grand commerce, contrôle de la circulation monétaire, etc.). Le bey disposait ainsi de puissants moyens de domination sur une société restée fondamentalement « traditionnelle ».

La réussite de ce régime beylical s'explique également par les liaisons étroites que Husayn Bin 'Ali sut maintenir avec le capitalisme marchand européen. De telles relations permirent au bey, à la « classe-État » et aux « notables de l'argent » (les principaux associés du régime), d'asseoir leur domination et derrière elle celle de la frange littorale active du pays, sur l'intérieur « enclavé » et « retardataire ». L'exploitation des sociétés rurales tunisiennes constituait le but ultime d'une telle domination. Elle était assurée particulièrement par la pratique du fermage - la *lizma* étant le meilleur moyen de soustraire une bonne partie de la production des campagnes pour « la convertir en espèces monnayées nécessaires au fonctionnement de l'Etat moderne et à la satisfaction des besoins de ses classes dirigeantes » (t. 1, p. 208) - et par les rapports que le régime beylical sut adapter aux données structurelles présentées par la société rurale tunisienne, qui, selon l'A., se prête parfaitement à une telle exploitation. En effet, tout en « reconnaissant l'importance du facteur de la parenté comme principe d'explication globale », M.-H. Chérif insiste sur l'importance

des « inégalités » et des « dissymétries » qui traversaient déjà les communautés rurales. C'étaient ces mêmes dissymétries justement qui constituaient les points d'ancrage et d'articulation de la domination de la « classe-État » et de ses associés (tant de l'extérieur que de l'intérieur) sur l'ensemble de la société rurale.

A l'occasion de l'analyse très fine qu'il fait de la période des troubles (1728-1740), l'A. nous explique comment la révolte pachiste, par son ampleur et ses composantes, révèle « les faiblesses et l'inachèvement » du régime fondé par Husayn Bin 'Ali. A l'origine de ces faiblesses, on peut discerner des causes conjoncturelles et d'autres structurelles. La diminution des profits provenant du commerce extérieur et de la course avait acculé le beylik à une accentuation de la pression fiscale, plus particulièrement sur les communautés rurales. Ces faits de conjoncture, se conjuguant avec une structure sociale « en partie fragmentaire » favorisèrent « l'éclatement de la révolte et son extension » en partageant le pays en deux partis opposés, husseinites et pachistes.

Le régime beylical husseinite subsistera après l'échec personnel de son fondateur. Il connut même une période prospère, particulièrement à partir de 1756, grâce à une conjoncture locale et extérieure très favorable et surtout grâce au renforcement du système d'alliance déjà instauré par Husayn Bin 'Ali avec les notables autochtones, ceux de l'argent, du monde religieux et des tribus.

Le simple relevé de ces quelques pistes explorées par l'A. souligne combien son travail, riche et dense, est de nature à stimuler la recherche historique sur la Tunisie de l'époque moderne. On lui saura gré d'avoir osé proposer, à travers l'étude fouillée du règne de Husayn Bin 'Ali, une interprétation globale de ce que fut la formation économique et sociale tunisienne à l'époque moderne, du moins avant que l'Europe ne devienne envahissante et hégémonique.

Abdelhamid HENIA

COHEN Bernard : *Bourguiba, le pouvoir d'un seul*, Paris, Flammarion, 1986, 249 p. ISBN 2-08-064881-0.

Présentant, dans son introduction, son personnage, l'A. estime que l'originalité de Habib Bourguiba réside dans la volonté d'aligner l'histoire d'une nation sur le cours de sa propre existence. L'Etat est l'enveloppe institutionnelle de ses desseins personnels. La légitimité du « chef » est l'appareil d'Etat. La société fonctionne parce que son guide a délégué aux « fonctionnaires » le soin de conduire jusqu'à leur terme les projets qu'il a conçus pour elle.

Le chapitre I (p. 19-36), par le biais de comparaisons avec les anciens (Jugurtha, Ibn Khaldoun) ou les contemporains (Nehru, Nasser), essaie de camper les relations du chef avec le peuple. Il apparaît que ce dernier est devenu de plus en plus lointain, pour deux raisons : d'une part, il semble à Bourguiba que sa version de la démocratie n'est pas applicable en pays d'Islam ; d'autre part, il lui semble que son existence n'a été qu'une succession de trahisons commises par ses proches à son encontre. Ainsi le leader pense qu'il a tant souffert pour avoir le pouvoir qu'il le mérite. Mais il n'a jamais accepté que la Tunisie soit un si petit pays, ni pu accorder un intérêt durable aux réalités économiques. S'agissant de l'histoire, comme il en est le moteur, il ne peut concevoir qu'elle continue sans lui, de même qu'il crée sa propre « tradition » pour la recension officielle et orientée des faits, ne cherchant pas à concilier l'apport des différentes générations.

Avec le Chapitre II (p. 39-66), l'A. aborde la biographie proprement dite, en commençant par les ancêtres : les circonstances de leur existence expliquent plus d'un trait du caractère de Bourguiba, comme l'antagonisme entre sa ville natale Monastir et la capitale Tunis. Le rôle de sa mère et de sa première épouse est précisé, et sert à l'A. de point de départ pour expliquer la position de Bourguiba non seulement envers la femme dans le pays, mais aussi envers les individus pris isolément, montrant ainsi comment la Tunisie est devenue une famille hypertrophiée.

Dans le chapitre III, l'A. montre comment, selon lui, Bourguiba a joué sa vie, espérant ainsi qu'elle ne se jouerait pas de lui : il est acteur d'une pièce qui s'appelle l'histoire. Sont décrits les débuts du journaliste et du militant politique, son anti-communisme, sa souplesse tactique, son malentendu avec la France, l'autorité de son verbe, le séjour au Caire en 1945.

Le chapitre IV (p. 109-145) évoque la crise de Bizerte en 1961 : Bourguiba aurait voulu freiner le processus de désaffection de De Gaulle pour les anciennes colonies. L'A. dresse un parallèle entre cet incident et le bombardement israélien d'octobre 1985, où Bourguiba sera déçu par les américains. Ce qui introduit la question de la Palestine et des relations avec les États arabes : on y souligne la méfiance de Bourguiba envers les militaires, Khadafi en particulier (des détails sont donnés sur l'éphémère union Tunisie-Libye).

Au chapitre V (p. 149-184), l'A. soutient que Bourguiba utilise sa propre maladie à des fins politiques. Il relève sa propension à rejeter sur tel ou tel membre du gouvernement la responsabilité des échecs collectifs. A ce propos est abordé le problème de la crise yousséfiste ; sont abordées également les questions de la présidence à vie, du report de la libéralisation, de la mainmise sur le syndicat ; on explique aussi comment n'a pas été comprise la puissance que pouvait représenter une presse libre.

Le chapitre VI (p. 187-225) signale que le problème de la succession manifeste encore le vieil affrontement entre Tunisois et Monastiriens. Pour expliquer l'attitude de Bourguiba devant la mort, l'A. analyse ses croyances (ou son « athéisme »). Il analyse sa réaction face au mouvement islamiste dans le difficile pari de la laïcité, pour le code de statut personnel en particulier, en vue de la « sacralisation de l'État par la médiation de l'Islam » (M. Camau). Finalement, l'A. conclut à l'absence d'un réel dessein étatique, sauf en ce qui concerne la place du nationalisme arabe en face des convulsions de la seconde guerre mondiale, et en ce qui touche au conflit israélo-palestinien.

Le livre se termine par l'arbre généalogique de la famille Bourguiba et une chronologie.

X X X

DÉJEUX Jean : *Femmes d'Algérie. Légendes. Traditions. Histoire. Littérature*, Paris, La Boîte à documents, 1987, 347 p.

L'A. ouvre son inventaire des « Femmes d'Algérie » sur les noms de Didon et de Sophonisbe, les premières de ces femmes qui, à travers les âges, ont su ne pas se faire oublier. Cela a pu être « par la pierre et dans la pierre » au temps des légendes et des mythes (1ère partie, p. 15-72), « par la parole et par l'épée » au temps des révoltes et des aventures (2ème partie, p. 73-191) ou encore « par la plume » en un temps plus proche de nous où les femmes « s'affirment en écrivant JE » (p. 13).

La 1ère partie mentionne d'abord quelques légendes de « pétrification » qui courent à travers tout le Maghreb (p. 17-39). Puis, en quelques pages, elle se pen-

che sur la genèse du mythe d'Antinéa, les divers éléments dont il s'est nourri et les échos qu'il a suscités (p. 49-69).

La 2ème partie s'ouvre avec l'évocation de la Kahéna : nous sommes là à la frontière indécise entre histoire et légende ; la première se situe entre le 7ème et le 8ème siècle ; la seconde est parvenue jusqu'à nos jours grâce aux travaux et aux romans qui s'en sont nourris (p. 86-109) et aux pièces de théâtre ainsi qu'aux essais qui, tout récemment, ont utilisé le thème à des fins patriotiques (p. 109-117). Du 11ème au 18ème siècle les femmes ne manquent pas qui ont laissé un nom dans les mémoires (p. 119-151). Parmi elles, la Djazyra citée par Ibn Khaldoun (p. 120) ou les « Femmes de Tlemcen » qui ont fourni à Kateb Yacine le thème d'une pièce de théâtre (p. 133-138). La Djellabiya nous fait entrer dans le XIXème siècle avec, par exemple, Lalla Aïchouch, régente à Touggourt (p. 144-147). Puis, « en ces 19ème et 20ème siècles, les héroïnes et les Algériennes patriotes sont nombreuses » (p. 151), incarnation d'une « Algérie-femme impossible à apprivoiser » (Kateb Yacine) (p. 155). A cette longue série s'ajoute Aurélie Tidjani, ni femme de guerre ni femme d'épée, mais algérienne par son mariage avec le Cheikh de la Tidjaniya (p. 174-181). Prendront la relève les héroïnes de la lutte de libération : Ourida, Malika, Hassiba, Naciba et tant d'autres ..., sans nom pour la plupart, qui ont oeuvré dans les rangs et les services de l'ALN (p. 183-191). Elles ont fourni les grandes lignes du portrait de la militante dans les romans de langue arabe ou française (p. 192-197).

La 3ème partie nous fait rencontrer tant les femmes dont parle la littérature que celles qui la font en parlant d'elles-mêmes. La première de ces femmes qui disent « Je » par leur écriture est Isabelle Eberhardt (p. 207-256), objet d'un engouement récent. L'A. recense d'abord les premières éditions de ses oeuvres et relève les éléments de sa biographie (p. 208-211). Les études sur sa personnalité et son oeuvre se succèdent depuis 1908 (p. 215-221). Elle inspire pièces de théâtre et romans, émissions radiophoniques et films. On réédite ses oeuvres. L'A. passe en revue les ouvrages et les thèses qui lui sont consacrés en totalité ou en partie (p. 224-239). L'Algérie, quant à elle, attendra 1946 pour la découvrir. Depuis, articles et conférences se multiplient (p. 239-248). On la considère comme algérienne « parce que musulmane et anti-colonialiste » (p. 248). Ce qui amène J. Déjeux à se pencher sur sa conversion, sa foi, son anti-colonialisme et « le rôle que lui aurait fait jouer Lyautey » (p. 249-256).

De 1900 à 1962 l'A. compte 53 romancières, mais il n'en retient que cinq, toutes juives (p. 257-300). Viennent ensuite les « Femmes-écrivains d'aujourd'hui » (p. 301-318). Elles sont regroupées en trois tableaux : « Romans, récits et nouvelles » (p. 304), « Recueils de poèmes » (p. 305), « Témoignages et récits de vie » (p. 306). Certains éléments d'analyse sont ensuite présentés concernant l'écrivain ou l'oeuvre, et la discussion de l'accusation d'exhibitionnisme parfois portée contre telle ou telle (p. 308-318).

La conclusion souligne l'entrée de la Femme dans l'Histoire. Une longue bibliographie (21 pages) recense plus de 450 noms d'auteurs cités tout au long du volume. Jean Déjeux nous présente dans cet ouvrage le fruit précieux d'un immense travail de documentation.

Charles MAYAUD

ÉTIENNE BRUNO : *L'islamisme radical*, Paris, Hachette, 1987, 366 p.

L'A. reconnaît la difficulté de son entreprise : c'est bien une vue « d'occidental qu'il propose », mais d'occidental qui tente de comprendre de l'intérieur la pensée musulmane dans son évolution tant historique qu'idéologique, insistant sur « ce qui fait sens pour les acteurs sociaux » de cette évolution (cf. p. 197), et sans se priver de recourir à des éléments d'analyse socio-politique élaborés par Marx, Hegel, Weber ou Gramsci. Le propos est de montrer comment « les islamistes sont dans le droit fil de la Nahḍa, du réformisme et de l'orthodoxie » (p. 123) et développent « leur argumentation par un schéma assez cohérent qui respecte toujours une lecture fort classique et même orthodoxe du texte coranique » (p. 185). « L'Islam orthodoxe, estime B. É., produit le radicalisme islamique par un effet de rétroaction qui tient à sa problématique même : à la fois le soutien aux minorités musulmanes présentes dans les pays impies et la nécessité pour la communauté musulmane, qui a commencé comme une minorité, de s'élargir jusqu'à la fin des temps » (p. 277). La position des islamistes « n'est pas intégriste, elle paraît être tout simplement 'au principe' de l'Islam » (p. 187) où elle s'enracine dans la « tension vers l'Unité, conséquence de l'Unité de Dieu, ... alors même que l'Islam est pluriel socialement, historiquement, géographiquement » (p. 21). L'A. a donc « choisi de traiter un aspect isolé - avec tous les risques que cela comporte - de ces Islam-s : l'islamisme radical arabe » (p. 21), « radical au sens premier du terme, la doctrine de l'Islam à la racine, et au sens américain du terme, l'Islam politiquement radical, presque révolutionnaire » (p. 22).

Le chapitre 1, « Le Coran comme praxis » (p. 41-61), décrit la place fondamentale tenue par le Coran dans la vie de tout musulman et dans sa représentation du monde.

Le chapitre 2, « De l'unicité de Dieu à l'unité de la communauté musulmane » (p. 63-83), souligne les conséquences politiques de la profession de foi religieuse : une hiérarchie s'établit à l'intérieur de la communauté musulmane, mais surtout vis-à-vis des non-musulmans vivant en son sein. Cette hiérarchie n'ayant pas été respectée, « la décadence s'est installée dans le Dār al-Islām » (p. 82) et les islamistes en rendent responsables les États-Nation établis par les nationalistes progressistes.

Le projet de ces derniers avait été de « Nationaliser le progrès » (chapitre 3, p. 85-107). Mais les Islamistes retiennent que la société que les nationalistes prônent ou qu'ils construisent pose plus de problèmes qu'elle n'en résoud, et ils la récuse au nom même de la Tradition et de l'héritage du Prophète.

Il s'agit au contraire pour eux « d'Islamiser la modernité » (chapitre 4, p. 108-138). Les théories importées de l'Occident, intériorisées et diffusées par les élites nationales, sont rejetées parce qu'elles n'ont produit que l'enrichissement de minorités oppressives et le développement du sous-développement » (p. 123).

N'est-ce pas là, d'ailleurs, une réaction profondément inscrite dans la tradition musulmane : « Ordonner le convenable et interdire le blâmable » (Chapitre 5, p. 139-171). Au service de cette nouvelle *da'wa*, « les lieux de prière sont transformés en *ḥorm* (enceinte sacrée) politique » et les enregistrements sur cassettes diffusent par tout le Maghreb « l'appel ou *da'wa* comme discours politique ». « Face à la parcellisation du Dār al-Islām en États-Nation concurrents », les islamistes proposent « de revenir à une Communauté plus vaste qui seule permettra de réaliser les conditions d'application de la *ṣarī'a* » (p. 161),

à savoir les préceptes islamiques de comportement et d'organisation, si opposés au matérialisme, à la sécularité et à l'immoralité « induits par la domination occidentale » (p. 171).

Cette critique des moeurs conduit logiquement « Du *jihād* au tyrannicide » (Chapitre 6, p. 172-196). Le *jihād* s'impose comme une obligation juridique et religieuse permanente « tant que l'universalité de l'Islam n'est pas réalisée » (p. 182). Il s'impose aussi, selon l'orthodoxie islamiste, contre les mauvais musulmans, donc « contre tout gouvernement qui se laisserait aller à ne pas respecter les principes fondamentaux (de l'Islam) (p. 183) et qui, de ce fait même, devient illégitime, le principe de la légitimité étant - dans l'ordre - *dīn* (religion), *dunyā* ((monde), *dawla* (État). Nombre d'États ont dû céder à la pression de cette conviction fondamentale, au moins en ce qui concerne la politique familiale, les interdits alimentaires, etc., car le risque subsiste toujours d'un réveil du terrorisme qui a pris naissance depuis que « le problème politique de la succession du Prophète a été réglé par l'assassinat quasi généralisé et a donné naissance au Chiisme » (p. 190).

A la suite de cette analyse idéologique qui couvre les 3/5èmes du volume, l'A. entreprend la description des diverses associations (Chapitre 7, p. 197-252) prônant un islamisme réformiste ou révolutionnaire, clandestin ou semi-institutionnalisé, violent ou pacifique, « selon le régime auquel il est appelé à se confronter » (p. 201). L'A. distingue trois catégories d'associations (p. 207 ss.) : « les groupes ou associations de maintenance classique fondées sur la réactivation des *ṭuruq* », tels les Frères Musulmans ; « les associations conversionnistes ... aux activités correspondant à la *da'wa* classique », tels le Tablīgī pakistanais ou le MTI tunisien ; « les associations plus activistes qui, par delà leurs fonctions missionnaires, forment un projet politique ». Ce chapitre se termine par un long tableau des divers mouvements et associations (39) avec leurs noms, leur date d'origine, le nom de leurs fondateurs et du leader actuel (p. 249-252).

Les deux derniers chapitres illustrent les développements précédents par deux exemples, l'un général : « La concurrence pour l'extension de l'Islam » (entre islamistes et États musulmans) (Chapitre 8, p. 253-276) ; l'autre plus particulier : « l'Islam minoritaire » (en France) (Chapitre 9, p. 277-308).

En conclusion (p. 309-317), B. É. réfléchit sur l'utopie de la Cité idéale qui, pour les Musulmans, a existé avec les Rachīdūn. Vingt-et-une pages de notes (p. 319-339), un glossaire des mots arabes (p. 341-346) et quatre annexes (p. 347-362) complètent cet ouvrage très dense, dont nous n'avons fait qu'esquisser le mouvement et le contenu, sur ce que l'A. lui-même reconnaît être un aspect « isolé » des « Islam-s divers » (p. 21). Certains ne reconnaîtront dans les développements de l'A. ni l'Islam qu'ils professent et dont ils vivent, ni l'Islam qu'ils rencontrent. Le mérite de B. É. n'en subsiste pas moins de proposer des éléments de réflexion et de discernement sur un donné dont on ne saurait méconnaître l'existence, même si ses vues paraissent une théorisation trop abstraite.

Parmi les très rares erreurs échappées au correcteur, on peut signaler à la p. 332, note 9 : « ... la Bible ne nomme pas le fils sacrifié ... ». Il s'agit, bien évidemment, du Coran.

C. M.

GARGOURI-SETHOM Samira : *Le bijou traditionnel en Tunisie. Femmes parées, femmes enchaînées*, La Calade, Édisud, 1986, 158 p.

Cet ouvrage, de très belle présentation, est une monographie exhaustive du bijou traditionnel en Tunisie. Monographie à intérêts multiples : artistique avec son double aspect esthétique et technique, mais aussi, et peut-être avant tout, culturel. Le bijou objet n'est pas isolé du monde qui l'a produit et qui l'a fait évoluer. Il n'est surtout pas indépendant de la femme qui en désire la possession et s'en pare bien sûr, même s'il l'enchaîne parfois ; mais aussi c'est parfois elle qui le crée et y imprime, dans les limites de sa tradition, sa personnalité. C'est ce que montre Mme Gargouri-Sethom avec beaucoup de sensibilité et de perspicacité tout au long de ces pages. C'est dire que les descriptions précises, techniques, scientifiques même, vont toujours de pair avec leurs significations culturelles.

L'A. a choisi d'abord de faire de ces bijoux une présentation analytique, « les répartissant selon les parties du corps qui leur servent de support » (p. 14-35). C'est un véritable catalogue, extrêmement documenté et, semble-t-il, tout à fait complet. Les photos qui illustrent et illuminent cette documentation sont remarquables, tant de par leur nombre que par leurs couleurs, la précision du détail et surtout la beauté si souvent ainsi révélée. Un tel catalogue, technique certes, n'est jamais ennuyeux. On y perçoit déjà l'évolution des bijoux, leur lien avec une tradition vivante et surtout avec la femme et sa créativité.

Puis, comme pour approfondir la lecture de ces parures, l'A. en fait une répartition régionale (p. 38-68). Il s'agit de montrer et d'expliquer les différences et parfois les similitudes. Les explications historiques et géographiques sont dominantes. Quel a été, par exemple, le rôle dans telle région de l'installation andalouse ? Et l'on découvre avec étonnement que dans le domaine étudié par l'A. elle ne fut pas tellement positive. Le rôle des corsaires et de leurs prises ? Celui de la proximité de l'Europe au nord, de la Libye et de « l'Afrique » au sud ? De la présence, puis du départ des artisans juifs ? Quelle différence existe-t-il entre les régions de la côte Est plus ouverte au monde et de l'Ouest plus pauvre en or et davantage marqué par l'Algérie ? L'A. s'intéresse à toutes ces questions et nous y intéresse sans quitter pour autant la description précise, toujours accompagnée de belles photographies, de la diversité des bijoux. Et le rôle de la femme, plus ou moins active, ou passive, plus ou moins créatrice et originale, continue à être évoqué tout au long, en filigrane.

Pendant quarante belles pages, l'A. se pose ensuite la question des « fonctions » de ces bijoux (p. 71-109). C'est là une question de grande portée culturelle. L'A. se demande tout d'abord si l'attachement des femmes aux bijoux, identique à travers les siècles et à travers tous les pays du Proche-Orient, aurait à voir avec la culture arabo-musulmane. Difficile question que peut éclairer une enquête bien menée. L'A. note qu'en effet, dans le mariage musulman, l'obligation pour le mari de payer une dot est importante : la première fonction du bijou sera donc économique. C'est une richesse pour la femme, une assurance dans la vie, « un capital utilisable à tout moment ».

Mais ce bijou a deux autres fonctions étroitement liées : « il pare la femme tout en la protégeant », tout en lui portant bonheur. Et nous pénétrons avec l'A. dans toute la forêt des croyances populaires, si bien implantées partout, jusque dans les foyers les plus modernes : vertus des pierres bleues, des coraux rouges et du rouge en général, des perles symboles de pureté et garantes de la fécondité, etc.

La matière n'est pas seule importante dans ce rôle de talisman précieux, mais surtout la forme. Les femmes d'aujourd'hui ont perdu le sens de certains dessins, dont l'origine païenne les étonnerait, et beaucoup de formes végétales, animales, cosmiques ne sont plus qu'ornementales. Mais que dire de la main (*khomsa*) et du poisson (*houta*) ? Ils sont presque toujours ressentis, dit l'A., comme une « protection à toute épreuve ». Toute cette excellente étude est accompagnée, dans cette partie de l'ouvrage, de croquis, de dessins destinés à dégager avec encore plus de précision les formes ou leur environnement esthétique.

Puis une étude sur les centres de production et leur organisation, le rôle de l'amine et des coopératives, malheureusement en « décadence provoquée », précède un dernier regard sur la « production et la clientèle » (p. 113-142). Il permet à l'A. de se demander ce que devient aujourd'hui le bijou traditionnel. Il n'est, hélas ! plus porté que par une partie infime de la population. Il se démode rapidement et se perd. Il est maintenant davantage « collectionné » que porté ; touristes et bourgeois tunisiens s'y intéressent surtout pour les vitrines de leur salon, comme antiquités respectables, souvenirs historiques, mais ayant perdu toute fonction actuelle. La production moderne imite, perd presque toute son originalité ; c'est la mode de partout qui est importante. Alors les machines reproduisent des modèles occidentaux, copient. L'A. perçoit fort bien le rapport de cette évolution avec celle de toute une société qui se veut moderne ; mais elle note, avec quelque peu de désenchantement, que la plupart des femmes ignorent jusqu'aux noms des bijoux de leurs grand-mères. L'important pour beaucoup de ces jeunes femmes modernes serait « l'apparence » plus que la « personnalité autonome », et les différences actuelles entre bijoux sont plus de « classes sociales » que régionales, signes seulement du niveau de richesse de la famille.

Cette conclusion est un peu désabusée, mais s'est voulue réaliste. Un tel livre, à la fois beau et fouillé, gardera au moins le souvenir de la richesse culturelle d'une tradition dont le bijou est un élément fort révélateur.

Il reste une question sur le sous-titre de l'ouvrage : « femmes parées, femmes enchaînées ». Parées, certes ! Mais « enchaînées » ? Ce deuxième terme laisse le lecteur décider par lui-même : s'agit-il de ces bijoux aux multiples chaînes et anneaux, symboles - non reconnus, bien sûr - de la dépendance à l'égard des hommes, les maîtres ? s'agit-il, au contraire, de l'esclavage moderne à l'égard de l'apparence, de l'imitation de l'Occident, de l'accumulation de l'or ? accumulation qui n'a plus de lien, à la différence d'autrefois, avec une personnalité féminine, fantaisiste et créatrice. L'A. ne le dit pas, et la question est ouverte.

Janine GRÉNIÉ

MULLER Martine : *Couscous pommes frites. Le couple franco-maghrébin d'hier à aujourd'hui*, Paris, Éd Ramsay, coll.

« Rebours ». 1987, 255 p.

L'intitulé de cette nouvelle étude sur les couples internationaux (voir par exemple A. BARBARA, *Mariages sans frontières*, Paris, Centurion, 1985, recension IBLA 1987/1 (n° 159), p. 139) et les enfants qui en naissent, provoque à plus d'un titre. Provocateur, il l'est par l'apparent hermétisme, boutade ou dérision, de la première incise, la seconde n'étant qu'un sous-titre. Provocateur, il l'est encore en ce qu'il semble mettre l'accent sur les enfants, « couscous pommes frites », ce nom donné, paraît-il, aux enfants maghrébins, alors qu'il traite aussi,

et largement, du couple de leurs parents. Provocateur, enfin, par son caractère non conventionnel en tête d'un ouvrage écrit par une historienne. Mais la préface de Charles-André JULIEN dit bien le sérieux du livre, sans en voiler pour autant l'originalité.

Entrepris dans la perspective d'un doctorat d'État en histoire, projet non mené à son terme, ce dont l'A. s'explique, *Couscous pommes frites* a pour point de départ un itinéraire personnel. La transcription discrète et rapide qu'en fait l'A. dans son « Avant-propos » donne à l'étude une part de sa richesse : un ouvrage qui a goût de vie, avec ses souffrances, ses morts et ses espérances. Mais, comme le note l'A., il fallait que « l'émotion cède le pas devant la réflexion, et l'anecdote devant une certaine logique des faits » (p. 18). C'est pourquoi ce livre a pu être écrit. Sans qu'il s'agisse d'un traité sur la question, il n'en a ni le style ni la prétention, l'on peut y suivre l'évolution des unions mixtes franco-maghrébines - mariages ou concubinages stables - dès les débuts de ce phénomène sociologique jusqu'à aujourd'hui.

Histoire, sociologie et droit s'y mêlent à doses variables, soit dans le déroulement général de l'exposé, soit à l'intérieur de chaque chapitre. L'approche est donc pluridisciplinaire. L'histoire domine dans la première partie. Elle soutient ensuite l'analyse sociologique et la description des problèmes juridiques et psychologiques vécus dans les couples en difficulté et celle des drames qui bouleversent alors la vie de leurs enfants.

Les trois parties de l'étude mettent tour à tour en relief tel ou tel aspect de l'union pluriculturelle, à travers un découpage dont les intitulés autorisent la souplesse. Si la première partie est plutôt historique, « Peuples riverains... rivaux de longue date », la seconde plutôt sociologique, « Conjugaison mixte », et la troisième plus politico-juridique, « Les enlèvements d'enfants », ces trois aspects sont continuellement présents à travers toutes les pages dont aucune ne néglige la dimension profondément humaine de la question.

L'on peut y constater que l'évolution des unions franco-maghrébines - franco-algériennes le plus souvent - suit les vicissitudes de l'histoire. Ainsi, la colonisation met fin aux concubinages propres à l'époque des corsaires (p. 62). Mais elle ouvre sur des pratiques nouvelles qui, elles-mêmes, évolueront vers les débuts de la Troisième République. On passe du mariage légal du colonial, parfois haut dignitaire proche du pouvoir, à l'union *more islamico* de militaires de tout rang, dont les enfants sont quelquefois légitimés par mariage subséquent. Rares sont encore les unions entre françaises et algériens, entre « Desdémone et Qthello » pour reprendre la typologie de l'A. (p. 58 ss.). Le mariage, en 1871, d'Aurélié Picard avec Si Ahmed Tijani est l'une des grandes premières (noter que Madame Tijani termina sa vie à Kourdane, près de Laghouat, où elle s'éteignit en 1933, et non point à Sidi Bel Abbès comme l'écrit l'A., p. 104).

Le mariage mixte entre française et maghrébin ne devient un phénomène social qu'à partir de la première guerre mondiale, alors que s'amorce puis s'accroît l'émigration vers la France. Il semble que soient d'abord touchés les milieux populaires. Des françaises, elles-mêmes migrantes hors de leur province natale, rencontrent des émigrés issus, comme elles, du milieu rural. Puis, à partir des années 30, c'est la mixité des universités qui favorise la rencontre, puis plus tard le nouveau flux d'émigrés en quête de travail ...

Les notations historiques sont tissées d'autres constatations. Certaines stratégies matrimoniales des débuts de la colonisation sont repérées (p. 76 ss.). Sont évoqués également les conflits de lois religieuses. « Quand les dieux s'en mêlent » (p. 27), les interdits s'entrechoquent, ceux du droit canonique antérieur à 1983 et ceux du droit musulman malékite appliqué en Afrique du Nord avant

que n'interviennent les nouvelles législations souveraines. De même sont analysées, rapidement, les évolutions du statut social et juridique de la femme, sa recherche d'autonomie, parfois sa rupture avec son milieu d'origine.

La question de l'enfant « mixte » dont « l'appropriation paternelle » (p. 81), est constante, quel que soit le père, est étudiée plus spécialement à partir des cas « d'enlèvements ». Inexistants à l'époque de la colonisation, ils apparaissent avec les indépendances et leur nombre s'accroît jusqu'en 1980 pour se stabiliser et décroître ensuite (p. 200 ss.). L'A. analyse les causes psychologiques et juridiques du drame, puis ses conséquences sur la personnalité des enfants dont plusieurs témoignages sont reproduits.

La fin de l'ouvrage touche à l'immédiate actualité de la lutte des mères auxquelles leur enfant a été arraché par voie de fait. L'A. en dit les objectifs : faire reconnaître aux enfants leur droit effectif à leur double origine, un « droit à l'alternative parentale » (p. 230) ; faire admettre le libre passage à travers des frontières géographiques trop souvent étanches ; faire garantir cette liberté par les États eux-mêmes, au moyen de conventions que d'autres urgences politiques ou économiques empêchent de mettre au point ...

Plaidoyer pour une justice sociale primant la violence d'intérêts moins humanistes, c'est bien ainsi que se présente cette étude pleine de cœur. Plaidoyer, mais aussi mise en garde : on ne transgresse pas sans risque le tabou de l'exogamie. Germaine Tillon évoquait déjà en 1966 cette difficulté majeure en société méditerranéenne (G. TILLON, *Le harem et les cousins*, Paris, Le Seuil, 1966, 218 p.). Tout compte fait, la Méditerranée séparerait-elle plutôt qu'elle n'unirait des populations dont les particularismes n'ont jamais réussi à cohabiter à grande échelle et en pleine harmonie ? Que de richesses perdues ...

Lucie PRUVOST